



Entre nous
INITIATIVES

URBANISME

De l'intelligence collective pour améliorer les projets d'aménagement

L'organisme de formation Ekopolis planifie des commissions publiques réunissant des professionnels indépendants destinées à favoriser la concertation et le retour d'expérience sur des opérations immobilières.

Du bâtiment au quartier. C'est le changement d'échelle opéré par le centre de ressources et l'organisme de formation Ekopolis. Après avoir lancé, il y a cinq ans, Bâtiments durables franciliens (BDF), Ekopolis propose désormais aux aménageurs la démarche Quartiers durables franciliens (QDF). Le but ? « Faire progresser leurs projets d'aménagement », fait savoir l'organisme. La première commission publique QDF a eu lieu le 16 février dernier à l'Académie du climat, dans le IV^e arrondissement parisien. Elle a passé en revue deux projets d'envergure arrivant au terme de leur première étape d'évaluation, à Noisy-le-Grand et Pantin, en Seine-Saint-Denis. En Île-de-France, plus de 130 opérations sont engagées dans la démarche BDF, soit une soixantaine de maîtrises d'ouvrage partenaires (Nexity, Ville de Paris...) et plus de 500000 m² de surface de plancher. Désireux de « générer un véritable impact sur le territoire », Ekopolis a souhaité aller « bien au-delà du bâtiment ». QDF reprend ainsi à

l'échelle du quartier les ingrédients qui font la particularité de BDF dans le paysage des labels et autres certifications. Démarche d'évaluation participative, son référentiel a été conçu par et pour les acteurs de l'aménagement (collectivités, aménageurs, urbanistes...) au terme de plusieurs années de réflexion.

Ekopolis défend « une approche pédagogique avant tout », visant à « améliorer la qualité des opérations », mais aussi, « et surtout, à faire progresser les équipes », indique l'organisme. Le passage à l'échelle du quartier est également l'occasion pour ce dernier de se positionner en faveur de la réhabilitation et du renouvellement urbain, en adoptant une « position franche » sur la zéro artificialisation nette (ZAN). « En 2023, toute maîtrise d'ouvrage souhaitant engager un projet de bâtiment ou de quartier artificialisant des sols, notamment des zones boisées et/ou agricoles, est ainsi invitée à justifier du choix de la parcelle retenue », rappelle-t-on chez Ekopolis.



La première commission publique QDF a eu lieu le 16 février dernier à l'Académie du climat (Paris IV^e).

Moments forts de l'accompagnement de l'organisme, les commissions publiques, basées sur l'intelligence collective, interviennent en phase conception puis chantier, et enfin deux ans après la livraison du projet. Elles réunissent les équipes face à un comité de professionnels indépendants, qui formulent leurs recommandations « pour porter le projet au plus loin avec exigence et bienveillance », avant de lui décerner un niveau de reconnaissance. Ces commissions permettent ainsi aux aménageurs « d'engranger conseils et retours d'expérience » et au public « de découvrir en détail les dessous d'une opération véritablement durable », avance-t-on chez Ekopolis, qui annonce une année 2023 « faste », avec « une dizaine de projets de quartiers sur le point de s'engager ».

Anthony Laurent

